

**MAIRIE d'YSSANDON**  
**19310 YSSANDON**

**Le Maire**

**à**

**Mesdames et Messieurs les  
membres de Conseil Municipal**

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de la commune d'YSSANDON se réunira,

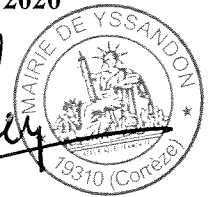
**Le vendredi 17 juillet 2020 à 20 heures 30**  
**à la salle polyvalente d'Yssandon.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer  
l'expression de mes sentiments distingués.

**A Yssandon, le 13 juillet 2020**

**Le Maire,**

**Christian LEYMARIE**



### **ORDRE DU JOUR**

- Election de la commission d'appel d'offres et d'adjudication
- Election des délégués de la commune au Pays d'Art et Histoire Vézère Ardoise (1 titulaire, 1 suppléant)
- Renouvellement du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire en matière de marchés publics (marchés en procédure adaptée, lignes de trésorerie)
- Désignations des membres des commissions communales (affaires scolaires, finances, communication, animation et relations avec les associations)
- Vente d'anciennes tables
- Questions diverses

En raison du risque épidémique, les mesures barrières et les mesures de distanciation  
devront être respectées.

L'ordonnance 2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 et la loi du 22 juin 2020 portent :

- le quorum à 1/3 des membres du conseil, présents ou représentés (au lieu de la moitié)
- Le nombre de pouvoirs à deux par membre au lieu d'un.